

Rapport annuel SPC 2020

Membres

En 2020, les changements suivants sont intervenus :

Admission de membre ordinaire : Jennifer Santos.

Réadmission comme membre extraordinaire - après l'exclusion en raison du non-paiement de la cotisaient de membres de la FSP et de la SPC : Alexandra Bravo-Siebel.

Changement de statut : de membre extraordinaire à membre ordinaire : Susi Genevay.

Départs : Urs Gerhard, Carine Diogo.

Fin 2020, l'association comptait 100 membres, dont 83 sont des membres ordinaires (dont 3 membres d'honneur) et 17 des membres extraordinaires.

En 2020, Cinzia Campello a obtenu le titre de spécialisation dans le domaine de la psychologie de la circulation.

Séances du comité et des commissions

Au cours de l'année 2020, 4 séances de comité ont eu lieu afin de traiter les affaires courantes (04.03.2020, 05.06.2020, 23.09.2020 ainsi que le 18. et 19.11.2020). Toutes les séances, hormis la première, ont eu lieu online. Des décisions qui étaient nécessaires ont été prises en dehors des séances planifiées.

Assurance qualité / réclamations

Au cours de l'année 2020, l'organisme Ombud Vfv/SPC a reçu plusieurs demandes :

- 6 réclamations de clients contre un institut de diagnostic (dont un recours ouvert depuis 2019)
- 1 réclamation d'un institut de diagnostic contre un client (resp. contre son cabinet d'avocat)
- 1 réclamation d'un client contre un institut de diagnostic et également contre l'organisme Ombud, ce qui a abouti à une plainte émanant des deux parties. Le tribunal a débouté les plaignants.
- Diverses demandes et prises de position critiques ne nécessitant pas un règlement de conflit.

Fin 2020, l'organisme Ombud avait traité 6 des 8 cas en appliquant la médiation, l'information et les recommandations. Le traitement de ces cas a eu lieu téléphoniquement et par courrier avec les candidats, les diagnosticiens et diagnosticiennes ainsi qu'avec les offices. Le responsable, Raphael D. Hugenin, constate que le manque de discernement des clients était responsable d'un nombre important des problèmes qui ont dû être traités. En outre, des difficultés systémiques sont présentes: des procédures différentes entre les diagnosticiens/diagnosticiennes et les particularités fédérales. Il convient donc de maintenir les efforts visant à clarifier les demandes, harmoniser les approches et établir une égalité de droit avec les instituts. Le nouveau guide « Aptitude à la conduite » est un élément important de ce processus continu.

Une partie des thèmes proposés par le groupe de recherche SPC vont dans la même direction.

Groupe diagnostic

En raison du Corona, une des séances du groupe diagnostic a dû être annulée (10.06.2020 Suisse allemande ; 23.06.2020, Romandie/Tessin). Les séances du 11.11.2020 (Suisse allemande) et du 24.11.2020 (Romandie/Tessin) ont eu lieu. Aucune formation continue n'a été présentée lors de ces séances - difficultés d'organisation en raison du Corona.

En raison de la pandémie, les autorités ont interdit la tenue des expertises psychologiques en matière de circulation routière du 16.03.2020 au 27.04.2020. Les expertises ont pu reprendre à cette date moyennant la mise en place d'un concept de sécurité visant à empêcher la contamination.

Suite à son approbation à l'Assemblée générale de 2019, la liste des critères pour les expertises psychologiques a été utilisée comme aide pour les examens visant à obtenir le titre de spécialisation et également pour l'examen des demandes émanant des superviseurs. Grâce à l'expérience acquise, des points d'amélioration ont pu être identifiés et ils ont été transmis au groupe de travail compétent. Ce groupe de travail a déjà entrepris de modifier la liste en conséquence. La version remaniée devrait être prête pour la prochaine Assemblée générale.

Le groupe de travail « examens pour les experts circulation » a pu terminer son mandat et a documenté ses résultats dans un guide. Ce guide a été présenté oralement lors de la séance du groupe diagnostic du 11.11.2020 et a été inclus dans le protocole de la séance.

Le remaniement du guide concernant le défaut d'aptitude à la conduite a pu être finalisé au cours de cette année, malgré quelques retards. En février 2020, un Workshop a été organisé au cours duquel les prises de position des membres de la SPC ont été récoltées en vue de la consultation. En novembre 2020, le guide a été finalement approuvé par l'asa et il est ainsi entré en vigueur.

Du le domaine du transport ferroviaire, il n'y a pas d'annonce.

Groupe intervention

Dans le domaine de l'intervention, l'année a été marquée par la situation de pandémie : les thérapies et les cours peuvent-ils être poursuivis ? La thérapie de la circulation peut-elle être aussi offerte en ligne ou par téléphone ? Comment informer les offices de circulation ? Nous avons essayé de maintenir de la clarté dans un environnement en mutation constante. Pour ces raisons, nos réponses à nos membres étaient parfois déjà caduques dès leur transmission.

En raison de la pandémie, il n'y a malheureusement pas eu de rencontre entre les thérapeutes de la circulation.

Dans certains cantons, il n'y a que peu de thérapeutes sur la liste ; en collaboration avec Andreas Widmer, nous avons prévu une formation de deux jours - « introduction aux bases de la thérapie en matière de circulation » pour l'automne 2020. En raison du nombre restreint d'inscription, cette formation a été annulée.

Au cours de l'année 2020, la FSP a fondé le Conseil spécialisé en psychothérapie : cette commission est judicieuse et importante et la SPC y est représentée par un délégué (a.i. Roger Schaller). Nous recherchons un/e thérapeute de la circulation SPC (membre ordinaire de la SPC) qui assumerait cette fonction au sein du Conseil.

Au cours de l'année, trois thérapeutes ont été supprimés de la liste des thérapeutes de la circulation.

Mesures planifiées de Via sicura « cours de formation obligatoire »

La mise en oeuvre de la mesure de cours de formation obligatoire pour certains groupes de délinquants décidée par le Parlement en 2012 est fortement remise en question, car l'asa s'y oppose fortement. Si cette mesure est appliquée, ce ne sera pas avant 2024/2025.

Rencontre avec l'OFROU

En 2020, il n'y pas eu de rencontre entre la SPC et des représentants de l'OFROU.

Collaboration avec la FSP

Au cours de l'année 2020, la collaboration avec la FSP a eu lieu comme chaque année au travers de participation à leurs manifestations, particulièrement avec la représentation de la SPC à l'Assemblée des délégués (délégué : Patrick Müller) et à leurs conférences présidentielles bisannuelles (déléguée : Livia Bühler). Au cours de cette année, seule une conférence présidentielle en ligne a eu lieu en raison de la situation sanitaire.

En outre, d'autres séances en ligne ont eu lieu avec la FSP au cours de l'année 2020 ; elles avaient pour sujet principal le remaniement du Curriculum en psychologie de la circulation.

Groupe recherche

Dans la groupe recherche, la consultation quant à sa forme et ses contenus a été finalisée. Sur cette base, deux Newsletter sur le thème de « l'évaluation » et du « comportement agressif » ont été envoyées. Quelques membres ont donné des retours et ont énuméré des thèmes souhaités qui pourraient amener à des projets de recherche.

Contacts internationaux

La FSP/SPC est représentée maintenant par Roger Schaller, au sein de l'EFPA, Standing Committee on Traffic Psychology, en qualité de „membre correspondant“. En 2020, aucune réunion n'a eu lieu.

En outre, Martin Keller est membre du Comité de la DGVP (Société allemande de psychologie du trafic). Il a ainsi la possibilité de suivre les développements scientifiques en Allemagne, les démêlés avec les autorités et la collaboration avec les médecins.

Formations continues

En 2020 et en raison de la situation sanitaire, aucune formation en présentiel n'a eu lieu. Le congrès qui devait se tenir au Tessin a été reporté en 2022. Par contre, une formation en ligne a pu être organisée (Madame Ina Blanc, psychologue spécialiste pour les enfants et adolescents FSP, sur le thème des compétences inter-culturelles.

Prises de position dans les médias et les commissions

Au cours de l'année écoulée, les membres du comité de la SPC ainsi que plusieurs membres de la Société ont de nouveau pris position dans les médias (journaux, revues, radio et télévision) et dans des commissions. Beaucoup de membres de la SPC ont été représentés avec compétence dans les médias et les congrès scientifiques. Les membres de la SPC, particulièrement des femmes qui seraient intéressées pour donner des renseignements aux médias, sont priés de s'annoncer auprès

de Uwe Ewert. Nous publions volontiers toutes les productions dans les médias sur notre page d'accueil pour autant que nous en ayons connaissance.

Homepage

La page d'accueil du site internet de la SPC est régulièrement mise à jour. Les erreurs éventuelles sur la page d'accueil ou les souhaits concernant la présentation internet peuvent être adressés à Rahel Bieri.

Formation continue / Curriculum

Le remaniement du Curriculum a connu de nouveaux progrès en 2020. Les contenus déjà terminés sont actuellement étudiés par le Conseil compétent en vue d'approbation. Le travail de la SPC concernant les contenus encore manquants se poursuit afin de respecter au mieux le délai convenu avec la FSP (novembre 2021) en vue de sa mise en vigueur. Le délai de réévaluation a été prolongé au 31.12.2022 par le Comité de la FSP en raison de la crise sanitaire.